

METRO CARS

Société par actions simplifiée au capital de 201 500 Euros

Siège social : 68300 SAINT-LOUIS – 14, rue du Ballon

945 550 929 RCS MULHOUSE

Assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2017

Procès-verbal de délibérations

EXTRAIT

Le 28 juin 2017, à 16 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société LK - Voyages Lucien KUNEGEL à 68000 COLMAR – 42, rue des Jardins, sur convocation du Président.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lucien KUNEGEL, Président.

Est désigné secrétaire de séance :

- Monsieur Daniel KUNEGEL

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Président et le secrétaire de séance qui constatent que les associés présents possèdent la totalité des 3 100 formant le capital et ayant le droit de vote. L'assemblée peut en conséquence valablement délibérer.


Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société
- la copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé au commissaire aux comptes, accompagnée de l'avis de réception
- la copie de la lettre de convocation adressée au secrétaire du Comité d'Entreprise
- la feuille de présence.

Pour être soumis à l'assemblée, sont également déposés :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016
- le rapport de gestion et les rapports du commissaire aux comptes
- le texte des projets de résolutions.

Les membres du Comité d'Entreprise, dûment convoqués, n'assistent pas à la réunion.



Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Approbation de ces comptes et conventions
- Affectation du résultat
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Lucien KUNEGEL, démissionnaire
- Formalités, pouvoirs

Puis il présente à l'assemblée le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels.

Lecture est ensuite donnée des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met alors successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

.....

QUATRIEME RESOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR LUCIEN KUNEGEL, DEMISSIONNAIRE

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Lucien KUNEGEL de ses fonctions de Président à compter du 01 juillet 2017, et décide de nommer en son remplacement, avec effet à compter du même jour et pour une durée illimitée :

- Monsieur Daniel KUNEGEL
demeurant à 68000 COLMAR – 18A, sentier de la Luss.

Les fonctions de Directeur Général de Monsieur Daniel KUNEGEL prendront fin à compter du 01 juillet 2017.

Monsieur Daniel KUNEGEL est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Dans les rapports entre associés, il agira dans les limites fixées par les statuts de la société.

.....

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Daniel KUNEGEL déclare accepter les fonctions de Président de la société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

CINQUIEME RESOLUTION - FORMALITES, POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président
Monsieur Daniel KUNEGEL

